



Présidence : Lituanie

714^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 17 avril 2013

Ouverture : 11 h 05

Clôture : 12 h 30

2. Président : Ambassadeur G. Čekuolis

Au nom du Forum et de l'Irlande–Union européenne (FSC.DEL/57/13), le Président a exprimé ses condoléances aux États-Unis d'Amérique à la suite de l'attentat à la bombe perpétré lors du marathon de Boston. Les États-Unis d'Amérique ont remercié le Forum de son expression de compassion.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA PRÉSIDENTE LITUANIENNE DU FCS PRONONCÉE PAR L'AMBASSADEUR DALIUS ČEKUOLIS, DIRECTEUR POLITIQUE DU MINISTÈRE LITUANIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

Président, Directeur politique du Ministère lituanien des affaires étrangères (FSC.DEL/55/13 OSCE+), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/56/13), Luxembourg, Liechtenstein, Turquie, Arménie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 2 avril 2013, du Traité sur le commerce des armes* : Président du Groupe informel des Amis sur les armes légères et de petit calibre (Royaume-Uni), Fédération de Russie, Royaume-Uni
- b) *Conférence internationale sur les aspects militaires et politiques de la sécurité européenne, devant se tenir à Moscou, les 23 et 24 mai 2013*: Fédération de Russie
- c) *Exposé sur une série d'inspections inopinées effectuées en mars 2013 afin d'évaluer l'efficacité au combat des forces stationnées dans le sud de la Russie* : Fédération de Russie (annexe), États-Unis d'Amérique

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Lettre du Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité au Président du Conseil permanent sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2013* : Président

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité est convenu de transmettre au Président du Conseil permanent la lettre du Président du Forum sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2013 (FSC.DEL/50/13/Rev.2 Restr.).

- b) *Consultations informelles prévues le 19 avril 2013 sur la contribution du FCS à l'ordre du jour et aux modalités d'organisation de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2013* : Président, Chef de file du FCS pour la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2013 (Kazakhstan)
- c) *Report d'une réunion informelle sur la Réunion annuelle d'évaluation de l'application de 2014* : Président
- d) *Questions de protocole* : Président, République tchèque, Royaume-Uni, Allemagne
- e) *Réunion du BIDDH intitulée « Les forces armées et l'accès des femmes aux fonctions combattantes », devant se tenir à Vienne le 19 avril 2013* : Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Allemagne) (également au nom du Coordonnateur du FCS pour les questions relatives à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (Turquie))
- f) *Échange global d'informations militaires, devant se tenir à Vienne les 24 et 25 avril 2013* : Représentant du Centre de prévention des conflits

- g) *Distribution d'une brochure relative au Sommet sur la paix et la sécurité, devant se tenir à Stockholm du 28 au 31 mai 2013 : Suède*

4. Prochaine séance :

Mercredi 24 avril 2013 à 10 heures, Neuer Saal

714^e séance plénière

Journal n° 720 du FCS, point 2 c) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, notre délégation estime nécessaire, sur la base des informations du Ministère de la défense de la Fédération de Russie et en signe de bonne volonté, de familiariser nos distingués collègues, sur ordre du Président de la Fédération de Russie et Commandant suprême des forces armées de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, avec l'ensemble des mesures d'inspection inopinée menées fin mars au sujet de la préparation au combat et de la capacité au combat des troupes (forces) armées dans le sud de la Russie.

Il s'agit déjà de la seconde inspection de grande envergure des forces armées de la Fédération de Russie conduite cette année. Commentant les résultats de l'inspection inopinée des troupes positionnées sur le territoire des districts militaires centre et ouest en février 2013, le Ministre de la défense, le général d'armée Sergueï Choïgou a fait savoir que de telles mesures deviendront régulières.

Cette inspection de grande ampleur visait à évaluer l'état de préparation des troupes (forces) à effectuer les tâches assignées, et à identifier les questions qui posent problème dans le domaine du développement militaire.

Ont également été soudainement mises en position d'alerte, dans le cadre de l'inspection du 28 mars, les formations et petites unités militaires du district militaire sud, de la flotte de la mer Noire, des troupes aéroportées et des avions de transport militaire des forces aériennes de la Russie.

L'inspection portait sur les organes de commandement militaire au niveau du district, de l'armée et de la brigade, l'infanterie mécanisée, les unités d'assaut aéroportées et amphibies, les unités du renseignement, de la communication et du matériel, ainsi que les équipages des avions, des hélicoptères militaires de transport, des navires de guerre et des navires de soutien.

Quelque sept mille hommes, près de 250 véhicules blindés, plus de 50 pièces d'artillerie de divers types, plus de 20 avions et hélicoptères de combat et quelque 30 navires de divers types ont pris part aux exercices pratiques.

Dans le cadre de l'élaboration des exercices pratiques, des unités individuelles et des sous-divisions des troupes aéroportées ont été invitées. L'effectif du 45^e régiment spécial des troupes aéroportées de la garde ainsi que la composante militaire du régiment aéroporté de Toula ont été mis en alerte. Durant la nuit, les sous-divisions des troupes aéroportées ont effectué une série d'exercices pratiques d'entraînement au tir sur les sites d'entraînement de la région centrale de la Russie, puis, après un déplacement avec l'équipement adéquat, elles ont chargé les avions de transport militaire et ont décollé vers la zone de débarquement. Le débarquement a été effectué à partir d'avions Il-76 dans un endroit inconnu avec des conditions de terrain difficiles. Sur le polygone du district militaire sud, les sous-divisions parachutistes ont effectué des exercices tactiques d'orientation sur terrain difficile et de regroupement rapide des troupes après atterrissage, et ont immédiatement pris part avec les sous-divisions des formations de la zone militaire sud à des opérations pratiques de destruction d'un adversaire fictif en exécutant des tirs d'entraînement avec tous les types d'armements prévus.

Les navires, les unités aériennes et les sous-divisions des troupes côtières de la flotte de la mer Noire ont effectué un grand nombre d'exercices dans les sites d'entraînement au combat. Un détachement de grands navires amphibies (BDK) de la flotte de la mer Noire comprenant les BDK « Azov », « Saratov », « Nikolai Filchenkov », « Novotcherkassk » et transportant du matériel militaire et des fusiliers marins à leur bord, ont quitté leur base navale de la ville de Sébastopol le 28 mars et, accompagnés par des navires d'escorte et des navires de soutien, ont parcouru 200 miles, tout en effectuant une série d'exercices d'entraînement comprenant une traversée en mer en pleine nuit comme prévu par le plan. Dans le même temps, selon un schéma d'entraînement unique, les unités aériennes de la flotte de la mer Noire se sont associées à ces opérations. Plus de dix avions Su-24 ont décollé de l'aérodrome de Gvardeiski et plus de cinq hélicoptères Ka-27 et Ka-27PS de l'aérodrome de Katcha.

Dans la mer Noire, près du littoral du Caucase en Russie, deux détachements aéroportés ont été constitués (un réel et un fictif), qui comprenaient, en plus des navires mentionnés, de grands navires amphibies de la flotte de la Baltique « Kaliningrad » et « Alexander Shabalin » qui se trouvaient à Novorossiysk. Les détachements étaient protégés par des petits destroyers de la flotte de la mer Noire. Les dragueurs de mines océaniques « Turbinist », « Ivan Holubets », « Vice-amiral Zakhar'in » et « Valentin Pikul » assuraient la sécurité des navires de débarquement situés dans la zone de Novorossiysk. Les patrouilleurs « R-60 » et « R-109 » étaient chargés de protéger les navires depuis la mer. Une vingtaine de navires de guerre et quelque 30 navires de la flotte de la mer Noire ont en tout participé à l'opération en mer. Les avions Su-24, Be-12 et les hélicoptères Ka-27 de l'aviation navale ont été chargés d'effectuer la reconnaissance des régions données, ainsi que la recherche et la détection des sous-marins.

La phase active de l'opération s'est déroulée les 29 et 30 mars sur trois sites d'entraînement de la région de Krasnodar, sous la direction du Commandant suprême des Forces armées de la Fédération de Russie. Le débarquement des troupes s'est effectué depuis la mer et depuis les airs. La phase active a pris fin avec des tirs à balle réelle depuis les navires de la flotte de la mer Noire.

Dans le même temps, de grands navires amphibies ont effectué avec succès un débarquement amphibie sur une côte proche du site d'entraînement d'Opuk près de Feodosiya. Les avions Su-24 de l'aviation navale ont soutenu l'opération de débarquement depuis le ciel. Le débarquement a été précédé par une série d'exercices pratiques. Ainsi, les navires d'escorte du détachement aéroporté ont livré un combat naval avec des navires d'un adversaire fictif. Pratiquement toutes les unités militaires ayant participé à l'inspection ont effectué des tirs sur des cibles maritimes, aériennes et terrestres, ont perfectionné les procédures communes d'engagement, ont défini l'organisation de la défense anti-aérienne et de diversion des navires en déplacement. Les navires de soutien ont rempli leurs fonctions dans leur intégralité, ce qui détermine en grande partie le succès des opérations des navires de guerre lors des différentes étapes du déploiement et des opérations des forces en mer.

À l'issue de la phase active, les troupes et les forces ayant participé à l'inspection ont commencé à réduire leurs activités en mer et sur terre et à faire mouvement vers les lieux de déploiement permanent. Les hommes du régiment de parachutistes de la division aéroportée de Toula se sont déplacés vers Krasnodar afin de regagner Riazan par avions de l'aviation de transport militaire qui ont également acheminé des avions de reconnaissance du 45^e régiment spécial des troupes aéroportées de la garde jusqu'à Kubinka près de Moscou. Les parachutistes de la 7^e division de chasseurs aéroportée (de montagne), stationnée sur le territoire du district militaire sud, se sont déplacés vers les lieux de déploiement permanent à Anapa, Stavropol, Novorossiysk avec l'équipement adéquat. Les brigades du district militaire sud ont parcouru plus de 900 kilomètres. Les navires de guerre et les navires de soutien ayant pris part à l'exercice dans le cadre de l'inspection sont rentrés à Sébastopol le 31 mars et le 1^{er} avril.

Ces mesures ne sont pas soumises à l'obligation de notification préalable des activités militaires en vertu du chapitre V du Document de Vienne 2011 sur les mesures de confiance et de sécurité. Premièrement, elles ont été conduites sans notification préalable des troupes participantes. Deuxièmement, elles n'ont pas atteint les « seuils » minimum des activités militaires notifiables. Néanmoins, la partie russe, en signe de bonne volonté, a fait preuve de son ouverture. En témoignent en particulier les informations sur l'inspection, publiées sur le site Web du Ministère russe de la défense en temps quasi-réel.

Je vous remercie Monsieur le Président et vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.